

ANNEXE 8

EXIGENCES DE BASE PRÉREQUIS

No.Poste	Libellé du poste	Prérequis
11111	Comptabilité fournisseurs	
M6910	Commis B	Compt 1-2
M6909	Commis B	Compt 1-2 + Anglais débutant
M6908	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
M6907	Commis B	Compt 1-2
M6906	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire + Anglais débutant
M6904	Commis B	Compt 1-2
M6903	Commis A	
M6902	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
M6901	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire + Anglais intermédiaire
M6900	Commis B	Compt 1-2
11113	Service de la paie	
M6917	Commis C	Compt 1-2-3 + ACP + Excel intermédiaire
M6916	Commis B	Compt 1-2 + ACP + Excel intermédiaire
M6915	Commis B	Compt 1-2 + ACP + Excel intermédiaire
M6914	Commis B	Compt 1-2 + ACP + Excel intermédiaire
M6913	Commis B	Compt 1-2 + ACP + Excel intermédiaire
M6912	Commis A	
M1800	Commis B	Compt 1-2 + ACP + Excel intermédiaire
11114	Fiscalité, douanes et accise	
M6922	Commis D	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire + Anglais débutant
M6921	Commis A	
M6920	Commis B	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire + Anglais intermédiaire
M6919	Commis B	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire + Anglais intermédiaire
M6918	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire + Anglais intermédiaire
11115	Comptabilité clients	
M6931	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire + Anglais débutant
M6930	Commis A	
		Compt 1-2 + Anglais intermédiaire
M6929	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
M6928	Commis B	Compt 1-2 + Anglais débutant
M6927	Commis A	Compt 1-2
M6925	Commis A	Compt 1-2
M6924	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
M6923	Commis A	Compt 1-2
11116	Crédit recouvrement et répertoire d'adresses	
M1458	Commis B	Compt 1-2 + Anglais débutant

11310	Acquisition, biens et services	
M6933	Commis B	Word intermédiaire + Maitrise du Français écrit
12210	Administration et Opérations	
M1364	Commis A	
12301	Marketing	
M6936	Commis B	Excel intermédiaire
12400	SAQ Alimentation et Agences	
M1924	Commis B	Word, Excel, Power Point intermédiaire
12510	Commandes privées et ventes en franchise	
M6942	Commis B	Compt 1 + Excel intermédiaire
M6941	Commis B	Compt 1 + Excel intermédiaire
M6940	Commis B	Anglais intermédiaire
M1564	Commis A	
M1563	Commis A	
M1513	Commis A	
13000	Administration ventes	
M6943	Commis C	Excel intermédiaire
14250	Gestion contrats et guichet client	
M6945	Commis A	
15475	Laboratoire	
M6950	Commis A	
M6949	Commis B	Excel intermédiaire
M6948	Commis B	Excel intermédiaire
M6947	Commis A	
M1463	Commis B	
16600	Approvisionnement et transport	
M6955	Commis C	Excel intermédiaire + Anglais débutant
M6954	Commis B	Excel intermédiaire
M6953	Commis C	Excel intermédiaire + Anglais débutant
M6951	Commis A	Excel intermédiaire + Anglais débutant
M1558	Commis B	Excel intermédiaire
19300	Gestion de l'information et des saisies	
M6957	Commis A	
21348	Reprographie et liaisons	
M6966	Commis A	Anglais débutant
M6965	Commis A	Anglais débutant
M6964	Commis B	DEP en infographie + Excel, Word, Power Point intermédiaire.
M6963	Commis A	
M6961	Commis B	DEP en infographie + Excel, Word, Power Point intermédiaire.
M6960	Commis C	DEP en infographie + Excel, Word, Power Point intermédiaire.
M6959	Commis A	
M6958	Commis A	
M3021	Commis B	Excel intermédiaire
26224	Service à la clientèle commerciale	
M6968	Commis B	Excel intermédiaire
M6967	Commis B	Excel intermédiaire
26410	Service à la clientèle CSM	
M6972	Commis B	Excel intermédiaire + Anglais intermédiaire

M6971	Commis B	Excel intermédiaire + Anglais intermédiaire
M1556	Commis B	Excel intermédiaire + Anglais intermédiaire
31111	Comptabilité - Détail	
Q1956	Commis B	Compt 1-2
Q1929	Commis B	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
Q1928	Commis B	Compt 1-2
Q1927	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
Q1925	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
Q1924	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
Q1923	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
Q1922	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
Q1921	Commis C	Compt 1-2-3 + Excel intermédiaire
Q1920	Commis B	Compt 1-2
31344	Liaisons - Québec	
Q1931	Commis A	
Q1930	Commis A	
36610	Service à la clientèle Québec - Transport	
Q1932	Commis B	

Les parties conviennent que le nombre de mots/minute convenu comme constituant un minimum pour l'utilisation d'un clavier d'ordinateur est de vingt-cinq (25) mots à la minute.

De plus, l'employeur s'engage formellement avant de vérifier une telle habileté à apporter à l'employé toute l'aide et l'assistance nécessaires en vue de le préparer au test et à prévoir une période d'adaptation permettant à l'employé de pratiquer ses habiletés.

Les parties conviennent également de reconnaître que le DEP comptable constitue une équivalence aux cours de comptabilité déjà exigés pour certains postes à la présente annexe.

MISE À JOUR

1. Les parties reconnaissent que la liste des exigences de base (prérequis) de la présente annexe est mise à jour et ne peut être modifiée sans le consentement du syndicat.
2. Les employés titulaires d'un poste à la signature de la convention collective ayant des prérequis sont reconnus avoir le prérequis sur ce poste.
3. L'employeur convient que cette mise à jour ne devient en vigueur pour les employés actuels qu'à partir du moment où l'employeur donne à tous les employés de bureaux intéressés la formation et l'entraînement appropriés.
4. L'employeur s'engage à prendre tous les moyens et à faire preuve de diligence pour donner la formation et l'entraînement nécessaires à tout employé de bureau embauché avant la signature de la convention qui veut remplacer dans un poste de la présente liste ou obtenir un de ces postes à titre permanent.
5. Cet engagement implique notamment que l'employeur ne peut refuser aucun remplacement ni aucune nomination à un employé qui accepte la formation et l'entraînement nécessaires.

À partir du moment où la formation débute, l'employeur doit indemniser pour toute rémunération et avantages d'une classification supérieure l'employé qui ne peut suivre la formation ou recevoir l'entraînement pour une raison qui dépend de l'employeur.

L'employé qui refuse la formation et l'entraînement ne peut réclamer cette indemnité.

6. Pour le prérequis de l'anglais, l'employeur s'engage à offrir deux (2) cours d'anglais l'un à la suite de l'autre (un cours d'anglais de base et un cours d'anglais intermédiaire). À la suite de ces cours, l'employeur sera reconnu avoir rempli à ses obligations. Les modalités de ces cours seront établies par l'employeur suite à une consultation avec le syndicat.
7. L'employeur consent à favoriser l'accès à une formation d'anglais en vertu de la politique sur la formation de l'entreprise à l'employé absent en raison d'une absence prévue à la convention collective au moment où les cours prévus au paragraphe 5 ont été dispensés.
8. Les parties conviennent qu'à compter du moment où le poste de commis A (M6903) au Service comptabilité fournisseurs devient vacant, une connaissance de l'anglais débutant deviendra un prérequis.